



## **Pétition "Erreur d'aiguillage: où est la loi climat ?"**

Après seulement un mois de collecte, les 15'000 signatures visées ont été remises au Conseil fédéral le 9 octobre ; celui-ci prévoit en effet que la loi climat ne sera mise en vigueur que 26 mois après la décision du Parlement et 18 mois après la votation fédérale. Nous, Grands-parents pour le climat, avons participé activement à la pétition et demandons une accélération décisive qui corresponde à l'urgence du problème et à la volonté claire du peuple.

René Jaccard



Photo RJ (Après la fonte des neiges éternelles)